

INFORMATION

Déclaration individuelle relative aux opérations des personnes
mentionnées à l'article L.621-18-2 du Code monétaire et financier sur les titres de la société

LA PRESENTE DECLARATION N'A PAS FAIT L'OBJET D'UN CONTROLE DE L'AMF ET EST
ETABLIE SOUS LA RESPONSABILITE EXCLUSIVE DU DECLARANT.

CLASQUIN

DECLARANT : Hugues MORIN, Administrateur et Directeur Général Délégué	
INSTRUMENT FINANCIER : Actions	
NATURE DE L'OPÉRATION : Acquisition	
DATE DE L'OPÉRATION : 20 janvier 2015	
DATE DE RECEPTION DE LA DECLARATION : 22 janvier 2015	
LIEU DE L'OPÉRATION : ALTERNEXT PARIS	
PRIX UNITAIRE 1 : 21,8 Euro PRIX UNITAIRE 2 : 21,9 Euro PRIX UNITAIRE 3 : 21,99 Euro PRIX UNITAIRE 4 : 22 Euro PRIX UNITAIRE 5 : 22,1 Euro PRIX UNITAIRE 6 : 22 Euro PRIX UNITAIRE 7 : 22 Euro PRIX UNITAIRE 8 : 22,1491 Euro PRIX UNITAIRE 9 : 22,2 Euro PRIX UNITAIRE 10 : 22,1 Euro PRIX UNITAIRE 11 : 21,999 Euro	
MONTANT DE L'OPÉRATION 1 : 588,6 Euro MONTANT DE L'OPÉRATION 2 : 3 285 Euro MONTANT DE L'OPÉRATION 3 : 1 099,5 Euro MONTANT DE L'OPÉRATION 4 : 11 000 Euro MONTANT DE L'OPÉRATION 5 : 2 210 Euro MONTANT DE L'OPÉRATION 6 : 11 000 Euro MONTANT DE L'OPÉRATION 7 : 2 200 Euro MONTANT DE L'OPÉRATION 8 : 1 483,9897 Euro MONTANT DE L'OPÉRATION 9 : 1 665 Euro MONTANT DE L'OPÉRATION 10 : 2 210 Euro MONTANT DE L'OPÉRATION 11 : 10 999,5 Euro	
INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES :	